

Affiches Nouveau Marché aux Grains



Nouveau Marché aux Grains : La place et ses abords

La place du Nouveau Marché aux Grains est située dans le « Quartier Dansaert » entre la partie connue pour ses magasins de mode et celle, plus proche du canal, où les commerces de proximité redeviennent plus nombreux (boucherie, poissonnerie, épicerie, petite restauration)... Si la place et ses abords se sont gentrifiés ces dernières années, à l'instar de la rue Antoine Dansaert, il reste cependant une mixité appréciée des habitants du quartier.

La première question qui vient à l'esprit, au sujet de la construction d'un nouveau parking souterrain à cet endroit est : **Pour quoi faire ?**

En effet, on trouve déjà deux parkings publics à cet endroit, l'un sur la place même, l'autre à 50 mètres de là, rue Léon Lepage. Ils sont rarement pleins et même souvent vides aux

étages supérieurs. Une explication s'impose, chiffres à l'appui... Mais la Ville ne s'est toujours pas donnée la peine de les fournir à ceux qui les lui ont demandés (journalistes, associations, habitants).

Selon les plans du cahier des charges, [les entrées du parking \(trémies\)](#) se situeraient entre la place et le canal, à hauteur de la rue du Rempart des Moines. Autrement dit, dans la partie de la rue abritant les commerces les plus modestes et, par conséquent, les plus menacés par des travaux de longue durée entraînant d'importantes nuisances. De quoi se demander si ces travaux n'ont pas pour but, aussi, de parachever la gentrification de la première partie de la rue Antoine Dansaert, poussant les petits commerces à la faillite pour en implanter d'autres, une fois les travaux terminés...

La place est bordée d'une double rangée de platanes et agrémentée de bancs publics « à l'ancienne » qui lui donnent son charme et sa tranquillité. Au centre, un terrain de basket est l'un des rares espaces de jeu et de détente de ce quartier densément peuplé, en particulier à l'arrière de la place où se trouvent 5 tours de logements du Foyer bruxellois.

La menace qui pèse sur les arbres est réelle ! 


Certes, l'échevine de la Mobilité assure qu'ils seront préservés.

MAIS...

Le cahier des charges précise seulement qu'« il y a lieu » de maintenir les arbres : de belles intentions mais rien de concret, donc. Et surtout, l'expertise des professionnels contredit ces affirmations lénifiantes de l'échevine.

Voici d'ailleurs un exemple de [construction de parking souterrain, à Paris](#) (Boulevard Saint Michel, artère bordée d'arbres). L'entreprise qui avait réalisé les travaux en 1997 [avait affirmé que les arbres seraient préservés](#) : « On utilise

une hydrofraise "latine", outillage le mieux adapté à l'exigüité de l'emprise du site tant au sol qu'en hauteur (passage entre et sous les arbres) et à la présence de terrains durs... »

Qu'en est-il aujourd'hui ? Voici une capture d'écran de Google Street, à l'endroit où on été réalisés les travaux. 

Les 2 deux tiers sont de jeunes pousses qui ont été plantées à la place des arbres d'origine qu'il a fallu abattre : pourris par les racines, ils étaient devenus instables et dangereux (tout comme ce fut le cas lors de travaux de réaménagement réalisés par la STIB à l'arrêt du tram 94 Legrand : après 5 ans, un marronnier est tombé, l'année suivante, les autres ont été abattus, par mesure de précaution).

Les habitants s'opposent fermement à l'idée que l'on puisse mettre en danger les arbres qui donnent tout son charme à la place et offrent à tout un chacun un lieu de détente, en même temps qu'ils améliorent la qualité de l'air qu'ils respirent. En plein centre ville, ce n'est pas un luxe, c'est même indispensable!

Marché aux Grains : Plan et Cahier des Charges

[Télécharger ici le Cahier des charges du parking](#)

Localisation du parking prévu par la Ville de Bruxelles



Nouveau Marché aux Grains : un peu d'Histoire



La Place du Nouveau Marché aux Grains vers 1910

La Place du Nouveau Marché aux Grains a été tracée en 1787 sur l'emplacement d'un domaine appartenant à un couvent, détruit quelques années plus tôt. Les autorités bruxelloises voulaient y installer un nouveau marché aux grains, l'ancien (proche de Sainte-Catherine) étant «incommode, trop étroit et encombré de marchands de beurre, fromage, verdure et autres qui empêchaient la pesée régulière du seigle, du froment et de l'avoine».

Les terrains entourant le nouveau marché furent rapidement achetés par des particuliers, à qui l'on imposa l'obligation d'y bâtir des maisons avant le 1er décembre de l'année suivante. De cette époque, il nous reste un large édifice, aujourd'hui devenu l'Institut De Mot-Couvreur, surmonté d'un lanterneau qui porte une girouette en forme de navire, souvenir de son premier propriétaire, l'armateur et banquier Romberg, qui en avait fait ses bureaux.

Dès 1802, la place fut ornée d'une double rangée de tilleuls qui donnaient de l'ombre aux marchands de grains qui fréquentaient ce marché tous les mercredis et vendredis.

Jusque dans les années 1930, il subsista sur cette place un service régulier de messageries hippomobiles. Le départ et l'arrivée des voitures avaient lieu devant l'estaminet *In de Stad Ninove*, au coin de la rue du Houblon. C'est à cette

époque aussi que les marchands désertèrent ce marché, le commerce du grain ayant fortement évolué (plus grandes meuneries et nouvelles conditions de transport).

Mais la place ne tomba cependant pas en léthargie car un marché matinal aux Légumes et aux Victuailles ne tarda pas à s'y développer, constituant une sorte d'annexe du marché Sainte-Catherine et du Vieux Marché aux Grains, lesquels connaissaient à l'époque l'apogée de leur prospérité et la plus haute densité de leur clientèle.

En 1967 pourtant, ce marché quitta la place pour s'installer quai des Usines, à Laeken. Elle devient alors une place appréciée pour son charme dans un centre de Bruxelles où les zones bordées d'arbres à haute tige se font rares. Des platanes ont depuis longtemps remplacé les tilleuls qui s'y trouvaient à l'origine, mais la flânerie y est toujours de mise. Ses bancs publics, son calme à deux pas de rues grouillantes et bruyantes, en font un lieu où tout un chacun, des plus jeunes aux anciens, aime à venir se ressourcer...

(d'après Jean d'Osta, Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles, 1986)



Place du Jeu de Balle : un peu d'Histoire



La Place du Jeu de Balle vers 1910

Place du Jeu de Balle

La place du Jeu de Balle fut tracée en 1854, à l'emplacement d'une ancienne usine créée par la Société Générale de Belgique et appelée « Usine du Renard ». On y fabriqua quelques-unes des premières locomotives du continent, avant qu'elle ne disparaisse, suite à la concurrence des usines Cockerill, à Liège.

Avant l'usine, au début du 19ème siècle, c'était un pré qui occupait cet emplacement.

Pendant une vingtaine d'années, entre sa création en 1854 et le transfert du Vieux Marché, la place fut dédiée au jeu de balle pelote, ce qui explique sa dénomination officielle de Place du Jeu de Balle.

Si de nos jours, le Vieux Marché se tient à cet endroit, il n'en a pas toujours été ainsi. Il avait lieu depuis 1640 au Pré des Foulons (l'actuelle place Anneessens, « den aven Â Met », le « vieux Vieux Marché »).

Lors de la construction des nouveaux boulevards consécutive au voûtement de la Senne, le Vieux Marché fut considéré comme trop « populaire » pour les nouveaux quartiers qu'il incommodait « par sa poullerie et ses puces »...

C'est le dimanche 15 mars 1873 que les échoppiers de la Place Anneessens prirent possession de la Place du Jeu de Balle. Il le firent sans enthousiasme, étant donné que cet endroit était moins animé et surtout, moins proche du centre.

Mais ils ne tardèrent pas à s'y sentir à l'aise, car ce nouveau quartier, en pleine expansion, présentait beaucoup de possibilités pour le petit commerce ambulancier et le petit artisanat (remises, hangars, ateliers, lieux de triage et de stockage, logements à bon compte, etc). Et d'autre part, la proximité de la rue Haute et des Marolles offrait une clientèle nombreuse, amicale et qui aimait mieux acheter une paire de sabots à 50 centimes au Vieux Marché qu'à deux francs dans les beaux magasins...

Le succès du nouveau « Vieux Marché » fut rapide. Autorisé à fonctionner tous les jours, il eut d'emblée deux sortes de clientèles : celle du dimanche et celle de la semaine.

Tous les matins, du lundi au samedi, il attira surtout les bourgeois, les rentiers, les curieux, les chercheurs, clientèle restreinte mais au gousset bien garni.

Et le dimanche, dès l'aube, c'était la grande foule des gagne-petits, de ceux qui n'avaient qu'un jour de loisir par semaine et qui venaient chercher là, non pas l'objet rare, antique ou précieux, mais surtout l'ustensile, le vêtement ou l'accessoire dont ils avaient vraiment besoin.

Tout ce « broil », ce « bucht, » cet immense fourbi venu de partout et de nulle part, étalé avec tant d'autres choses incroyablement variées, dans une ambiance animée, bruyante, truculente et débonnaire, transforme tous les matins la « Vossenplein » en véritable marché aux enchantements...

(Source : Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles, Jean d'Osta, Ed Paul Legrain, 1986)

Sous la place, un abri anti-aérien, très bien conservé mais non accessible au public, est le témoin d'heures sombres de notre Histoire. Méprisé jusqu'ici par les pouvoirs publics qui ont leurs « priorités », il fait logiquement l'objet d'un regain d'intérêt, son existence étant menacée par le projet de construction du parking souterrain (et inutile) contre lequel habitants, commerçants, marchands et amoureux de la Place du Jeu de Balle se sont opposés dès le jour où ils en ont pris connaissance.

En outre, il faut savoir que le cahier des charges de ces parkings prévoit que l'aménagement de la surface de la place sera également confié au concessionnaire privé qui remportera le marché. Tous ces éléments, et les menaces que les projets font planer sur la place, son Vieux Marché, son ambiance, ont amené les riverains et amoureux du quartier à prendre

conscience de l'importance de préserver formellement cet endroit. [Une pétition citoyenne de demande de classement](#) vient d'être déposée ce 20 janvier 2015 auprès de l'administration des Monuments et Sites de la Région bruxelloise.

Pour le plaisir, un reportage de la RTBF, daté de mars 1974... Et pour que vive longtemps encore notre Vieux Marché, son broi, ses marchands, ses cafés environnants et ses soupes à l'oignon!



Pour toutes les infos sur la Place du Jeu de Balle, rendez-vous sur le site [Plateforme Marolles](#) !

Affiches Place Rouppe

